

7.2

RÉPONDRE AU SANS-ATOUT INUSITÉ

(25-03-12)

INTRODUCTION

Une déclaration à *SANS-ATOUT INUSITÉ* au niveau 1 ou 2 est uniquement et toujours une **PREMIÈRE ENCHÈRE DÉFENSIVE**. Ce sujet est bien explicité au CHAPITRE 1 au **Thème 1.10**.

Au niveau 3, il est possible de déclarer à Sans-Atout Inusité. On parle alors de **3 SA Inusité pour une seule mineure** (connu aussi comme *3 SA faible* ou *3 SA gambling*). Ce sujet a été modernisé et mérite un statut spécifique; en outre, parce que cette enchère peut être aussi bien une *Première enchère* d'Ouverture qu'une Surenchère d'ouverture.

Voici concisément les principes à sa rappeler.

PRINCIPE 7.2:1 DÉFINITION GÉNÉRALE DU SANS-ATOUT INUSITÉ

Il s'agit d'une *Première enchère* ARTIFICIELLE :

- **décrivant la possession d'une ou deux SUITES EN MINEURE,**
- **qui s'annonce à Sans-Atout au niveau 1 ou 2 pour deux mineures (*quatrième spécifiée ou Équivalente*) et au niveau 3 (à saut ou sans saut) pour une seule mineure (*septième spécifiée*),**
- **dans un contexte inusité pour permettre de faire la différence avec une description à Sans-Atout naturel.**

7.2 -1

7.2 Répondre à *Sans-atout Inusité*

«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

Le but de toute règle et convention est d'accroître le pouvoir descriptif des enchères et non de parler pour bloquer l'espace dans l'échelle des enchères. Les exigences doivent donc refléter précisément cette approche. C'est-à-dire **découvrir du jeu à potentiel offensif**.

Il faut comprendre que des exigences à potentiel mixte vont effectivement permettre d'augmenter l'incidence mais le manque de précision va d'autant empêcher d'établir un système de réponse efficace.

Il faut plutôt voir ces deux "*Première enchère*" comme des opportunités pour démarrer le dialogue avec une main prometteuse dont la spécificité va compenser le niveau de départ plus élevé par rapport à l'ouverture Standard.

7.2.1 RÉPONDRE À SANS-ATOUT INUSITÉ AU NIVEAU 1 OU 2

Pour bien profiter de cette *Première enchère*, voici les exigences précises et harmonisées du système global *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*.

PRINCIPE 7.2:2 EXIGENCES POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SANS-ATOUT INUSITÉ AU NIVEAU 1 OU 2

Une Surenchère d'ouverture à SANS-ATOUT au niveau 1 ou 2 dans un CONTEXTE INUSITÉ affirme:

- un pointage non perdant minimum de 12 points (HL), ou 10-11 points s'il y a eu une déclaration *Passe* au premier tour,
- la présence de deux suites mineures au moins *QUATRIÈMES SPÉCIFIÉES* (4 cartes et 2 GH), ou leur *ÉQUIVALENCE*. (1 GH + 1 pH et 5 cartes).

Corollaire : Il n'y a PAS DE LIMITE SUPÉRIEURE pour cette déclaration parce qu'il s'agit uniquement et toujours d'une Surenchère d'ouverture.

Donc, si le pointage est celui d'une *Main Forte*, c'est-à-dire qu'il dépasse 21 points, il demeure possible d'opter pour la Surenchère d'ouverture à SA Inusité si l'analyse de la main est à-propos.

Il y a plusieurs situations d'enchères qui peuvent présenter un **contexte inusité** pour une déclaration à SANS-ATOUT.

Il y a cinq principales catégories de situations d'enchères présentant un contexte où la déclaration d'une SURENCHÈRE À SANS-ATOUT semble illogique.

7.2 Répondre à Sans-atout Inusité

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 7.2:3 CONTEXTE POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SANS-ATOUT INUSITÉ AU NIVEAU 1 OU 2

Le contexte d'une déclaration à Sans-Atout est *INUSITÉ* quand il s'agit d'une SURENCHÈRE D'OUVERTURE AU NIVEAU 1 OU 2 qui est annoncée soit:

- 1 ⇒ à SAUT au niveau 2;**
- 2 ⇒ au deuxième tour, après avoir déclaré *PASSE*;**
- 3 ⇒ après un FIT en MAJEURE;**
- 4 ⇒ après une enchère à SANS-ATOUT par un des adversaires;**
- 5 ⇒ après une OUVERTURE FORTE adverse.**

Corollaire :

Toute Ouverture et Surenchère d'ouverture à 3 SA AVEC OU SANS SAUT va correspondre à la convention 3 SA INUSITÉ POUR UNE SEULE MINEURE.

À noter que la surenchère à 3 SA sans saut dans un contexte Inusité correspond classiquement à un description de Sans-Atout Inusité (pour les 2 mineures).

Mais, lorsque l'ouverture/réouverture à 3 SA Inusité pour 1 mineure est maîtrisée dans votre équipe, c'est cette enchère qui a priorité vu son incidence et son rendement plus élevés.

La précision et la simplicité des exigences permet de répondre sans problème à la Surenchère d'ouverture à SA Inusité au niveau 1 ou 2.

Le pointage plancher du défenseur-ouvreur est de 13 points. Le défenseur-répondant va préciser son pointage en annonçant son soutien.

On peut classer les annonces de ce dernier en **deux catégories** pour en faciliter l'apprentissage.

Soit les réponses invitatives qui sont des enchères avec pointage limité où le partenaire (le déclarant du *Sans-Atout Inusité*) doit *Passer* si son pointage est minimum inférieur (13-15 HL/PP). Et celles qui sont impératives parce que le le *Pointage Combiné Plancher* dépasse 26 HL/PP

7.2 -4

7.2 Répondre à Sans-atout Inusité
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 7.2:4 RÉPONSES INVITATIVES À SANS-ATOUT INUSITÉ
AU NIVEAU 1 OU 2**

- ⇒ **Passe** = **aucun soutien quatrième et pointage minimum ≤ 11 HL, arrêts acceptables en Majeure.**

- ⇒ **3 SA** = **aucun soutien quatrième et pointage maximum inférieur 12 HL+ à 14 HL, et bons arrêts en Majeure.;**

- ⇒ **Majeure non déclarée (3 CO/3 PI)** = **au moins deux levées sûres en Majeure et 7 cartes, avec 2 faibles soutiens en mineure troisième ou bon deuxième, pointage intermédiaire plus (11 HL+ à 14 HL); cela correspond à un contrôle de niveau 3 pour jouer éventuellement à Sans-Atout; les PP sont égaux ou inférieurs aux HL, donc le potentiel est défensif et non offensif.**

- ⇒ **Soutien simple (3 TR/3 CA)** = **soutien troisième pour la mineure et pointage minimum 0 à 10 HL/PP;**

- ⇒ **Soutien “obligé” (4 TR/4 CA)** = **soutien troisième ou quatrième et pointage minimum supérieur de 8 à 11 HL valant 11-12 PP;**

- ⇒ **Soutien à saut (4 TR/4 CA)** = **soutien quatrième et pointage maximum supérieur valant 15-16 PP;**

- ⇒ **Soutien “obligé” au niveau 5 (5 TR/5 CA)** = **soutien quatrième et pointage de 10 - 12 HL valant au moins 13 PP;**

- ⇒ **Contre** = **Contre de Concertation Défensif (D-R): 2 bons soutiens troisième, une Majeure cinquième spécifiée ou équivalente, singleton/chicane dans l’atout adverse, pointage non perdant de 8 à 11 HL (le concept Équivoque est applicable).**

7.2 -5

7.2 Répondre à Sans-atout Inusité
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Toutes ces réponses sont seulement des enchères invitatives qui exige l'arrêt des enchères au niveau le plus économique pour le déclarant d'une *Surenchère à Sans-Atout Inusité* si son pointage se situe dans la **catégorie minimale inférieur**, soit 13-14 HL/PP. Il doit bien sûr réévaluer sa main selon le fit et la présence d'un Double fit.

IMP.: La réponse d'une *Majeure non déclarée* est tout à fait naturelle tout en étant un **dénominateur commun** dans le système enseigné. En effet, cette enchère, ici, informe que la main est distributive (7 cartes en Majeure et 2 soutiens troisième en mineure) ce qui informe d'un soutien partiel. Cette information vise à rassurer le défenseur-ouvreur, qui a généralement 3 levées perdantes dans les Majeures, et de lui permettre de réévaluer sa main en tenant compte de ce fait.

Le CONTRE DU DÉFENSEUR-RÉPONDANT, et son pendant *Équivoque*, est **complémentaire** à l'annonce de la Majeure non déclarée au niveau 3. Il précise un soutien double (en mineure) aussi mais cette fois avec un potentiel offensif (singleton dans l'atout adverse) offrant un Double fit (si besoin avec l'autre Majeure et la meilleure suite mineure du déclarant); ou une Pénalisation (arrêt avec 2 GH et 4 c. dans l'atout adverse et courte dans l'autre Majeure) selon le concept *Équivoque* (Voir Thème 4.6).

La deuxième catégorie est donc celle où le défenseur-répondant annonce un *pointage combiné plancher* dépassant le niveau 5, soit celui de la manche en mineure.

Cela va donc décrire un pointage combiné plancher de 28-29 HL/PP, que l'on appelle la *zone d'intérêt au chelem*. Par conséquent, les annonces du défenseur-répondant vont déclarer un pointage d'au moins 15-16 HL/PP.

En clair, le déclarant du SANS-ATOUT INUSITÉ, doit déclarer au moins la manche en mineure s'il n'a aucun surplus ou intérêt pour se rendre au chelem.

7.2 -6

**PRINCIPE 7.2:5 RÉPONSES IMPÉRATIVES À SANS-ATOUT INUSITÉ
AU NIVEAU 1 OU 2**

- ⇒ **Cue-Bid de la couleur adverse = double soutien quatrième (ou bon troisième) et 15-16 PP ou + ;**
- ⇒ **Soutien au niveau 5, libre ou à saut, (5 Tr/5 Ca) = double soutien quatrième (ou bon troisième) et 15-16 PP ou + ;**
- ⇒ **Soutien-Contrôle au niveau 4 à saut (4 Co/4 Pi) = double soutien quatrième (ou bon troisième) et 17-18 PP ou + ;**
- ⇒ **4 SA Quantitatif = Invitation au chelem à SA avec 18 PP ou + et arrêt dans les deux Majeures.**

Il n'y donc pas de règle conventionnelle pour répondre au Sans-Atout Inusité au niveau 1 ou 2.

Il faut cependant connaître les règles de base pour les **contrôles de niveau 3** (*qui évalue la possibilité d'un contrat à Sans-Atout*). De même que les **Contrôles de niveau 4** (*qui invite au chelem*).

De plus, il faut comprendre le sens de la réponse à **4 SA** (*qui n'est pas Blackwood vu qu'il est possible d'inviter au chelem par les Contrôles de niveau 4*), mais bien **le 4 SA Quantitatif** qui invite au chelem à Sans-Atout.

Bien entendu, il est préférable d'alerter si les opposants continuent d'intervenir; sinon il faut offrir d'expliquer à la fin des enchères.

7.2 -7

7.2.2 RÉPONDRE à 3 SA INUSITÉ POUR UNE MINEURE ou “3 SA Faible”

INTRODUCTION

Cette convention origine du fait qu’il est plutôt rare de pouvoir, selon la règle Standard , ouvrir les enchères à **3 SA** avec une main balancée de 26 points, et plus.

Sa conception à l’origine (et encore) était basée sur le principe des barrages. C’est-à-dire réussir à bloquer les communications adverses tout en tentant de remporter un contrat avec une *main faible* mais avec un certain potentiel. D’où son appellation encore courante de *3 SA gambling* ou *3 SA faible*.

Dans les faits, les exigences habituelles de cette enchère artificielle rendent son incidence peu élevée vu que cela se limite aux mains *faibles* (moins de 13 points) et qu’il faut avoir 7 levées immédiates dans une mineure associée avec une absence d’entrée dans la main. Bref, en plus d’avoir une incidence et une marge de manoeuvre très faible, les communications pour rechercher des contrats de niveau supérieur à 3 SA y sont très limitées.

Par conséquent, cette convention, qui porte bien son nom, “3 SA gambling”, est très peu utilisée; si ce n’est par les joueurs qui aiment le jeu obstructif.

Alors, pourquoi s’intéresser à cette ouverture/surenchère d’ouverture rare, peu rentable et difficile à gérer?

Tout simplement parce qu’il est réellement possible de découvrir régulièrement une vaste gamme de contrats de niveau élevé, qui seraient par ailleurs difficiles à repérer.

Pour y arriver, il faut cependant optimiser spécifiquement les exigences de ce créneau dans le but d’augmenter son incidence tout en permettant d’élaborer un système de réponse performant.

DÉFINITION DU **3SA INUSITÉ** POUR UNE MINEURE OU “3 SA FAIBLE”

Il s’agit bel et bien d’une *Première enchère* qui peut être déclarée aussi bien en offensive qu’en défensive d’enchères. Sa désignation précise est une :

“Ouverture/Surenchère d’ouverture à SANS-ATOOUT INUSITÉ pour une seule mineure”.

Il est plus concis et plus précis de parler de **3 SA Inusité pour une mineure** mais il est encore de mise d’utiliser l’appellation “3 SA Faible” pour spécifier qu’il ne s’agit pas de l’Ouverture *3 SA Fort*.

Dans un premier temps, il est de rigueur de modifier les critères de contexte dans le dessein d’augmenter la place disponible pour cette convention sans pour autant causer d’impact négatif sur les règles d’enchères.

Il est à-propos de **limiter** strictement le Sans-Atout Inusité classique au **niveau 1 et 2**. Car cela ne cause pas de réel problème. D’abord, parce qu’il est très rare d’avoir dans une main possédant à la fois “2 suites mineures avec au moins 5 cartes **et** un fort pointage justifiant le niveau 3”. Deuxièmement, par définition, le *Sans-Atout Inusité* ne peut pas être utilisé en ouverture; ce qui n’est pas le cas avec la convention renouvelée.

Alors, il n’y a aucune raison de réserver le niveau 3 pour le Sans-Atout Inusité pour deux mineures. Tandis qu’il est plus fréquent d’avoir “*Une seule bonne suite en mineure et une main non maximale*”.

Bien entendu, il est déjà acquis qu’il n’est plus question de réserver la déclaration Standard d’ouverture à 3 SA qui affirme une main balancée de 26 HL et plus. En effet, cela est très rare et peut être très facilement remplacer par l’enchère **2 Trèfles fort** suivie de l’enchère *3 SA*.

Il découle de cette modernisation qu’il devient possible d’augmenter davantage encore l’incidence et l’efficacité du *3 SA faible* en ajustant simplement l’étendue du pointage, soit de 9 à 15 points d’**Honneurs** indépendamment des points de **Longueur**.

7.2 Répondre à *Sans-atout Inusité*

«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

La conséquence des changements autant au plan du contexte que des exigences permet de simplifier l'identification du 3 SA *Inusité pour une mineure* tout en augmentant grandement son incidence. Et surtout, ces critères vont permettre d'échafauder un système de réponse performant.

PRINCIPE 7.2:6 CONTEXTE DU 3 SA INUSITÉ POUR UNE MINEURE

Il y a contexte pour le 3 SANS-ATOUT INUSITÉ POUR UNE MINEURE ou "3 SA Faible" quand la déclaration 3 SA est annoncée comme PREMIÈRE ENCHÈRE autant en offensive qu'en défensive d'enchères y compris après Ouverture à Sans-Atout.

Corollaire : Il faut se souvenir qu'une Réouverture à Sans-Atout se fait seulement au niveau 1 et 2. Et que le *Sans-Atout Inusité* est limité au niveau 1 et 2.

Voici les exigences modernisées pour utiliser cette enchère très compétitive.

PRINCIPE 7.2:7 EXIGENCES DU 3 SA INUSITÉ POUR UNE MINEURE OU "3 SA FAIBLE"

L'ouvreur ou le défenseur-ouvreur qui annonce un "3 SA Faible", ou 3 SANS-ATOUT INUSITÉ POUR 1 MINEURE, affirme posséder :

- **au moins 7 levées sûres dont au moins 6 dans une seule couleur mineure,**
- **idéalement l'As, le Roi et la Dame si la suite est sixième; ou avec l'As, le Roi et une suite huitième,**
- **un pointage entre 9 et 15 points d'Honneurs;**
- **il n'est pas obligatoire d'avoir un singleton ou une chicane.**

Corollaire : Il peut donc y avoir des "entrées" (pour reprendre la main si nécessaire) dans les autres couleurs. Et la distribution peut être très débalancée ou semi-balancée.

7.2.2: 1 Système de réponse du 3SA Inusité ou “3 SA Faible”

INTRODUCTION

Concrètement, le 3 SA Inusité est une **Première enchère** d'Ouverture/Surenchère d'ouverture qui ouvre une “nouvelle voie d'ascension pour gravir la montagne” du bridge.

Ce système de réponse est développé dans l'esprit cartésien du système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* par opposition à l'apprentissage habituel où tout est expliqué de façon linéaire.

Ainsi, compte tenu du niveau de difficulté causée par le haut niveau d'enchères, l'élaboration du système de réponse pour cette convention est basée sur une approche tridimensionnelle. Cela veut dire que la visualisation de ce système de réponse ne peut pas se faire dans un plan de type cartographique (et encore moins linéaire). En termes simples, il peut être difficile de voir la logique à première vue!

Vous ne devez pas paniquer si cela peut paraître complexe au départ. Mais je peux vous assurer que *plus vous allez pratiquer, plus vous allez voir la logique sous-jacente*. Une fois l'apprentissage intégré par une pratique méticuleuse, vous allez trouver un réel plaisir à jouer au-dessus de la moyenne sans être sous le joug du hasard et de la chance.

Toutes les explications sont dorénavant regroupées comme une entité dans le **Chapitre 11**.

Voici un résumé très concis du système de réponse qui va vous donner une vue d'ensemble et servir d'aide-mémoire que vous pouvez imprimer spécialement pour visualiser, au besoin lors de vos pratiques, la démarche de cette Ouverture et Surenchère d'ouverture.

7.2 Répondre à Sans-atout Inusité
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

	<u>Ouvreur</u>		<u>Répondant</u>
1)	<u>1^{er} tour</u>	3 SA	(Ch. 11; p.10) ▶ Passe ≤ 17HL, <u>Arr. 2 Maj</u> , 2 retours en mineure; ▶ 4 SA (17-18, 4 L.S.); 5 SA ; 6 SA ; 7 SA ; + <u>Arr. et 2 r.</u>
2)	<u>1^{er} tour</u>	3 SA	(p.14) ▶ 4 Tr (Pas Arrêt ni 2 retours, ≤14 HL-PP, ≤3 L.S)
	<u>1^{er} tour</u>	3 SA	(p.18) Si = 8 à 14 HL-PP, 4 L.S. et pas Arr. ni retour ▶ 5 Tr (4 L.S.); 6 Tr (5 L.S.); 7 Tr (6 L.S.) ▶ 4 Co/4 Pi (suite 8 ^{ième} spécifiée); ... l'ouvreur ajuste l'atout et le niveau au besoin.
4)	<u>1^{er} tour</u>	<u>1^{er} tempo</u> 3 SA	<u>2^{ième} tempo</u> (p.22) ▶ 4 CA (≥15HL-PP, Arrêts incertains)
	<u>2^{ième} tour</u>	<u>3^{ième} tempo:</u> 3 options (p.24)	<u>4^{ième} tempo:</u>
A)	4 SA (pas de singleton/chicane)	(p.28) ▶ Passe (15-16 ou ≤3L.S) 5 SA (17-18 HL ou 4 L.S= invitatif seulement) 6 SA (19-22 HL ou 5 L.S) 7 SA (23+ HL ou 6 L.S) ▶ 5 Tr (17-18 PP ou 4 L.S.) 6 Tr (19-22 PP ou 5 L.S.) ▶ 5 Ca/5 Co/5 Pi (suite au moins 6 ^{ième} et 15-18PP) 6 Ca/5 Co/5 Pi (suite au moins 6 ^{ième} et 19-22PP)	
B)	5 Tr/5 Ca (singleton/chicane, pas Maj 3+)	(p.30) ▶ 5 SA (15-18 HL ou 3 L.S= pas invitatif au chelem) 6 SA (19-22 HL ou 5 L.S) 7 SA (23+ HL ou 6 L.S) ▶ Passe (intérêt à l'atout nommé 15-16 ou 3-4 L.S.) 6 Tr/6 Ca (19-22 PP ou 5 L.S.) ▶ 5 Co/5 Pi (suite au moins 6 ^{ième} et 15-18PP) 6 Co/6 Pi (suite au moins 6 ^{ième} et 19-22PP)	

7.2 -12

